

COMPTE – RENDU DU BUREAU DIRECTEUR
Le samedi 4 octobre 2025 à 9 heures 30
au siège de la ligue à Villeneuve-d'Ascq (59)

Membres présents : Mesdames Delphine PLUQUET, Angeline PRUVOST et Betty ROLLET, messieurs Jean-Bernard CAILLEAU et Jean-Pierre LEPOINTE.

Membres absents excusés : Céline OLIVIER et Murielle GLIBERT.

Jean-Pierre LEPOINTE ouvre la séance à 9h50 et remercie les membres pour leur présence. Il propose de débiter par le premier point à l'ordre du jour.

1/ Fonctionnement des commissions, du comité directeur et du bureau directeur

Les commissions

Les vice-présidentes référentes et les membres des différentes commissions restent inchangés. Pour rappel, le président de la ligue, responsables de l'ensemble des commissions, s'appuie sur les VP qui suivent les commissions comme suit :

Angélique PRUVOST : COC, CTA, pôle communication et ITFE

Betty ROLLET : CTD, CSR, CRL et performance sociale

Betty ROLLET informe qu'il n'y pas de modifications dans la composition des commissions dont elle est référente en particulier dans la CTD, avec laquelle elle fait des bilans réguliers, qui sont ensuite communiqués en réunion de CA avec le président de la commission.

De même, Angeline PRUVOST indique qu'il n'y pas de modifications dans la composition des commissions dont elle est référente. Par contre, elle informe qu'en ce qui concerne la CSR, il y a nécessité de réunir davantage les membres de la commission pour que tous aient le même niveau d'information au même moment en particulier sur l'homologation des salles, la CMCD.

Même constat pour la COC, commission pour laquelle Jean-Pierre LEPOINTE déplore qu'il n'y ait pas de PV, que la communication par mél tienne lieu de PV n'est pas suffisant. De même, cette commission est sensée être réunie pour étudier les demandes de conventions entre clubs, faire le lien avec les comités qui émettent un premier avis et apporter d'éclairage au président de la ligue avant que celui ne valide les conventions. Ce sujet est à aborder avec la présidente de la COC, Véronique CARRIERE ;

En ce qui concerne la CTA, il n'y a pas de PV de réunions non plus, il y a donc lieu de s'interroger sur la tenue de réunions des membres de la commission. Le président a été invité à quelques réunions mais pas la référente. Il conviendra donc de faire un point précis sur la gestion de cette commission avec son président, Christophe CARON, à son retour du Japon. A noter qu'il conviendra également d'échanger sur l'absence de responsable au bassin de vie de l'amiénois depuis plusieurs semaines.

Enfin, s'agissant de la CRL, en l'absence temporaire du président de la commission, le président de la ligue a géré les dossiers avec les membres de la commission et particulièrement avec Catherine CANDILLON qui a été d'un grand soutien de par son expérience et son expertise. Cette commission est donc également à redynamiser.

Angélique précise également qu'il serait également souhaitable que les vice-présidentes soient invitées aux réunions de l'ETR car elle rappelle que ce sont les élus qui prennent les décisions et non les techniciens.

En conclusion, il conviendra lors d'un prochain CD, et en présence de tous les présidents de commissions, de faire un point sur le fonctionnement des commissions et des attendus en termes de fonctionnement et de bilans à produire et à transmettre. Mais aussi de la nécessité d'inviter les VP référentes aux réunions des commissions. Ceci afin d'éviter de faire peser la gestion et les décisions sur le président de la ligue qui a déjà une charge de travail très conséquente, mais aussi que les vice-présidentes référentes soient informées des sujets traités dans les commissions.

Le bureau directeur

Les réunions en vision conférence qui se sont déroulés le lundi midi tous les 15 jours en visio conférence atteignent leurs limites car les sujets sont survolés ou omis faute de temps à consacrer aux réunions.

Il s'agit donc de remettre en place des réunions à dates régulières et de prévoir un temps suffisant à consacrer à tous les sujets qui doivent être traités.

Il est convenu de programmer durant la saison 3 réunions en présentiel et 3 réunions en distanciel, et autant que de besoin si une situation urgente le nécessiterait.

La prochaine réunion en présentiel est donc fixée le dimanche 23 novembre 2025 à 16 heures à Dunkerque à l'occasion du tournoi de France.

Le comité directeur et le conseil d'administration

Le bureau directeur fixe le calendrier des réunions pour la saison comme suit :

Réunions du CD

- Mardi 11 novembre 2025 en même temps que les inter comités 0 garçons à Wavrin (59) – 10h (présentiel)
- Samedi 7 février 2026 dans le sud du territoire (Oise) – 10h (présentiel)
- Vendredi 22 mai 2026 – 19h (distanciel)

Réunions statutaires du CA

- Samedi 13 décembre 2025 à Péronne (80) – 10h (présentiel)
- Samedi 21 mars 2026 au siège de la ligue à Villeneuve d'Ascq (59) – 10h (présentiel)

L'assemblée générale se tiendra le samedi 30 mai 2026 à l'université des sciences et du sport à Ronchin (59)

Toutes les dates seront communiquées aux membres du CD dans les meilleurs délais et aux représentants des départements au CA dans le délai statutaire.

2) Handmania : école de formation samedi 11 avril et dimanche 12 avril 2026 à Billy-Montigny

Le travail se poursuit et le calendrier sera défini prochainement. L'accueil à Billy a été sollicité, le président est en attente de la réponse du maire.

Le comité de pilotage du 30 novembre 2025 permettra de définir les thématiques qui seront abordés lors des deux journées de formation (arbitrage, entraîneurs, dirigeants). Un match, support de formation, pourrait avoir lieu le samedi soir. Les équipes des pôles (filles et garçons) et leurs entraîneurs pourront être les « supports » de certaines formations.

A noter que les formations suivies seront comptabilisées dans la CMCD 2026 des clubs, comme en 2025.

Angéline PRUVOST indique que le budget de fonctionnement a été fixé selon les mêmes critères et montants qu'en 2025. Le trésorier fait remarquer qu'il a été respecté en 2025 et peut donc être reconduit à l'identique.

Angéline PRUVOST conclut en indiquant que l'équipe va aussi travailler à partir sur les tarifs d'inscriptions aux formations afin de les simplifier. Le tout sera présenté prochainement aux élus.

3) Situation de l'ITFE

Une réunion s'est tenue sur le fonctionnement de l'ITFE pour échanger sur la mobilisation des formateurs avec le président de la ligue, le comptable, Clément ROLLET et Angéline PRUVOST.

Des formateurs, techniciens des comités, ne sont plus mis à disposition ou sollicités par l'ITFE (60 et 62). Par conséquent, Clément ROLLET trouve des solutions à court terme pour pallier à ces absences, mais cela ne sera pas viable sur la durée.

Il faut donc réfléchir au recrutement d'un technicien, dont le profil serait un coordonnateur/formateur disposant à minima d'un titre V.

Selon le comptable et le trésorier, le budget permettrait ce recrutement pour 1 contrat de 35 heures à temps plein à compter de mai 2026. De plus, cet emploi serait éligible au financement du dispositif ANS emploi (12 000 €/an/pendant 3 ans). Cela pourrait éventuellement se cumuler avec aide de la région Hauts de France, voir aussi des sponsors, même si ces éléments restent à vérifier.

Ce recrutement permettrait également de se libérer de l'association avec la ligue Bourgogne-France Comté pour la formation des titres V et de pouvoir ainsi d'assurer cette formation sur le territoire.

Il faudra néanmoins être vigilants sur l'augmentation de la charge administrative qu'implique les formations du titre IV ET V.

Jean-Bernard CAILLEAU fait remarquer qu'il faudra indiquer dans la fiche de poste que les candidats devront être titulaires du permis B et qu'une commission de recrutement devra être constituée.

Les membres du bureau valide le principe de ce recrutement au plus tard le 30 mai 2026 en attendant la présentation d de la fiche de poste

5/ Questions diverses

Jean-Pierre LEPOINTE indique que l'un des minibus dont la ligue est propriétaire est « en fin de vie », qu'il envisage de le revendre pour pièces à un professionnel et qu'il n'est pas prévu de le remplacer pour le moment. Il informera le club d'Abbeville, à qui il était prêté à titre gracieux, la fin du partenariat.

Jean-Pierre LEPOINTE informe les membres du BD que la situation du comité de l'Oise n'a pas évoluée, le président du comité n'ayant pas répondu à l'appel des clubs de convoquer une AGE pour reconstituer un CA. La FFHB et les clubs de l'Oise suivent la situation et envisagent une action en justice.

Jean-Bernard CAILLEAU souhaite évoquer la situation de dettes à la ligue des clubs en difficulté et connaitre la manière dont ils vont les payer. Cela concerne le club d'Amiens (APH), Lomme et Villeneuve d'Ascq.

Jean-Pierre LEPOINTE indique que le nouveau club d'Amiens (AHC) s'est engagé à recouvrer la dette. Cela pourrait se faire sous forme de dons. Pour les deux autres clubs, il convient d'attendre la nouvelle évaluation du tribunal suite au placement en redressement judiciaire et de travailler sur le sujet avec les nouvelles équipes dirigeantes. Il déplore l'absence de représentant du comité du nord lors des audiences au tribunal.

Angéline PRUVOST fait remarquer que même si les clubs s'engagent rembourser les dettes, s'ils ne le font, la ligue n'aura aucun moyen légal de leur réclamer.

Betty ROLLET souhaite échanger sur le dispositif « Femmes engagées » du CNOSF et précise que la FFHB n'a pas souhaité se limiter aux femmes dirigeantes mais y inclure les entraîneuses et arbitres.

Treize femmes du territoire ont déposé leur candidature. Il est décidé de laisser le choix des candidates à retenir à la FFHB.

En ce qui concerne le dispositif « Impulsions 2028 », il conviendra de compléter le fichier des référents par thématique.

Enfin, s'agissant du dispositif intégrité, Betty ROLLET rappelle qu'il faudra désigner les personnes (élus et/ou) salariés qui participeront au séminaire intégrité à Créteil en janvier 2026 et se définir qui se charge de la gestion de la plateforme, qui ne peut pas être un salarié.

6/ Informations diverses

Le tournoi de France féminin de préparation au Mondial 2025 à Dunkerque du 21 au 23 novembre 2025 et accueillera deux matchs de l'équipe de France contre l'Angola et le Japon. Le bénéfice de la buvette sera partagé entre l'USDK et la ligue. Des bénévoles du territoire seront sollicités pour participer à l'organisation durant le week-end.

La billetterie est ouverte et 300 places ont été préemptées par la ligue pour offrir aux licenciés des clubs du territoire. Enfin, les filles des pôles seront conviées aux entraînements du jeudi 20 novembre 2025.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 12 heures 30.

Compte-rendu conforme aux délibérations des membres du conseil d'administration.

Fait à Villeneuve d'Ascq, le 4 octobre 2025

La Secrétaire de séance



Delphine PLUQUET

Le Président de la ligue des Hauts-de-France de Handball



Jean-Pierre LEPOINTE